

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2009 à 19h00

Musée Gutenberg, Fribourg

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 juin 2008
2. Rapport du Président
3. Rapport du Directeur
4. Présentation des comptes 2008
5. Rapport de l'Organe de révision
6. Décharge au comité
7. Nomination de l'Organe de révision pour l'exercice 2009
8. Informations sur le 100ème
9. Divers et fin de la partie statutaire

Ouverture de l'Assemblée par M. André Liaudat, Président

Monsieur **André Liaudat**, Président, ouvre l'Assemblée en saluant cordialement toutes les personnes présentes, les membres actifs, les invités, les représentants des autorités communales, les représentants de la presse, le personnel et les bénévoles de la CRF.

Il salue tout particulièrement la présence de **Monsieur Pierre-André Page**, Président du Grand Conseil, **Monsieur Jean Bourgknecht**, Vice-Syndic, Député, **Monsieur André Schoenenweid**, Député au Grand Conseil, **Monsieur Thierry Gachet**, Conseiller général de la ville de Fribourg, **Monsieur Pierre-Emmanuel Esseiva**, Président d'honneur de la CRF, **Monsieur Christoph Meier**, Secrétaire central des Associations cantonales Croix-Rouge, **Monsieur Marc Genilloud**, chef du Service public de l'emploi, **Madame Carole Blanc**, responsable ORP Centre, **Monsieur Patrick Pochon**, chef du Service de la population et des migrants du canton de Fribourg, **Monsieur Alain Maeder**, Service de la police et du commerce, **Madame Raymonde Achantari**, directrice de la Fondation sarinoise des soins et d'aide à domicile, **Monsieur Philippe Pasquier**, directeur EMS d'Humilont, **Monsieur Jacques Limat**, directeur du home spécialisé du Gibloux, **Monsieur Daniel Pugin**, directeur de la Résidence Les Epinettes, **Monsieur Christian Morard**, directeur du Home Bourgeoisial des Bonnesfontaines, **Monsieur Eric Müllener**, directeur de l'association «La Tuile», **Monsieur Michel Studer**, Président de la Fédération fribourgeoise des retraités, **Monsieur Paul Peiry**, expert-comptable, **Monsieur Bernhard Aeby**, membre de la Fondation du service régional de transfusion sanguine, **Monsieur Bruno Brülhart**, fondé de pouvoir à la Banque Cantonale de Fribourg, **Monsieur Jean-Jacques Marti**, sous-directeur de l'Union patronale du canton de Fribourg, **Monsieur Hugo Köppel**, responsable du Service intégration et d'aide au retour de la Croix-Rouge suisse,

Le Président salue également la présence des Membres du Comité de Direction de la CRF, à savoir, Monsieur Jean-Bernard Dénervaud, Vice-Président, Madame Ella-Renée Stern, Madame Diane Farkas, M. Bruno Fasel, M. Laurent Schneuwly, M. André Sudan, et M. Pierre-André Kolly.

Il excuse également les personnalités suivantes :

Monsieur Alain Berset, Président du Conseil des Etats, Monsieur Dominique de Buman, Conseiller national, Monsieur Urs Schwaller, Conseiller aux Etats, Madame Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, Monsieur Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat, Monsieur Pascal Corminboeuf, Conseiller d'Etat, Monsieur Stéphane Peiry, Député, Monsieur, Xavier Ganioz, député, Monsieur René Rhinow, Président de la CRS, Monsieur Markus Mader, Directeur de la CRS, Madame Patricia Zurkinden, OFAS, Monsieur Pierre Ecoffey, Directeur de l'ECAB, Monsieur Pierre Thalmann, responsable Marketing de l'ECAB.

Il excuse également l'absence des Membres du Comité de la CRF, à savoir : le Dr Chung Yol Lee, Madame Claudia Cotting.

Le Président demande ensuite à l'Assemblée s'il y a une remarque concernant l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, il décide de procéder selon l'ordre du jour établi.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 juin 2008

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la CRF, qui s'est tenue le 16 juin 2008 à Bulle, n'a pas été envoyé afin d'économiser les frais d'envoi. Cependant, le Président rappelle que le procès-verbal de l'Assemblée générale est toujours disponible au siège de l'Institution ainsi que sur le site internet, conformément aux indications figurant sur l'invitation. Quelques exemplaires de ce procès-verbal sont également disponibles avant l'Assemblée générale, sur les tables à l'entrée de la salle.

Décision

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité, sans opposition.

2. Rapport du Président

Voici le rapport de M. **André Liaudat**, Président :

L'année 2008 est caractérisée par deux paramètres : (1) la liquidation du mandat Asile (2) et la consolidation de nos activités et le regard vers le futur. La liquidation du mandat Asile a demandé beaucoup d'énergie afin d'effectuer une passation des tâches dans les meilleures conditions. Aujourd'hui, la CRF peut être fière du travail accompli.

Concernant la consolidation, il déclare : *«gemeinsam mit seinen Freiwilligen hat sich das freiburgische Rote Kreuz wehement für die Betagten engagiert, die immer häufiger vereinsamen. Mehr als 50 freiwillige Unterrichtende haben Sprachkurse für über 300 Ausländerinnen und Ausländer aller Altersgruppen durchgeführt, um ihnen die Integration in unserem Kanton zu erleichtern. Auf diese Erfolge dürfen wir stolz sein».*

Et le Président Liaudat d'énumérer ensuite les diverses activités proposées par l'Institution. Il mentionne particulièrement celles en progression, en regard avec l'évolution de notre société:

- plus de 7'600 heures de soutien aux familles (aide aux proches, +101%)
- 2'737 raccordements mensuels du système d'alarme (+ 26%)
- 421 aides financières à des enfants et adolescents (+21%)

Grâce aux Boutiques Zig-Zag, les finances roulent avec un bénéfice qui permet de soulager de plus en plus de démunis.

Enfin, la CRF a obtenu en 2008 le label Zewo. C'est un label de qualité destiné aux organisations d'utilité publique à but non lucratif qui remplissent des critères bien précis, notamment la gestion rigoureuse des dons.

Enfin, le Président rappelle que l'année 2008 a été consacrée aux préparatifs du 100^{ème} anniversaire de la CRF. Le Directeur en parlera tout à l'heure.

A la fin de son discours, le Président remercie toutes les instances fédérales, cantonales et communales, qui par leurs subventions, soutiennent l'Institution dans son action humanitaire ainsi que tous les sponsors et donateurs qui, par leurs dons, aident la CRF dans ses diverses activités sociales.

3. Rapport du Directeur

Le Directeur soumet à l'Assemblée son rapport de l'année 2008 sur la base de trois analyses :

1. L'évolution des prestations institutionnelles
2. Le service Textiles et sa collaboration avec le Service public de l'emploi
3. Les difficultés de financement du service Aide aux proches en rapport, notamment, avec la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

1. L'évolution des prestations institutionnelles de 2005 à 2008

Le Directeur passe en revue tous les services proposés par la CRF et présente leur évolution durant ces dernières années. Il commence par le service Textiles qui permet, à beaucoup de personnes de se vêtir à bon marché et d'alléger ainsi le budget consacré à l'habillement. Ce service permet aussi de fournir gratuitement des vêtements à des personnes sans domicile fixe ou assistées par les services sociaux ainsi qu'à des associations partenaires.

Au niveau de l'aide, le Directeur mentionne également le transport de personnes, les visites à domicile, le système d'alarme, les lits électriques ainsi que diverses activités ponctuelles en faveur des personnes âgées. Il mentionne également la Garde d'enfants malades ainsi que le service d'Aide aux proches, point sur lequel il reviendra plus en détails ci-dessous.

Au niveau du service Formation, il mentionne la formation d'auxiliaire de santé CRS et la formation Animation pour personnes âgées. Au niveau de la Promotion de la santé, il cite les interventions auprès des parents pour le suivi des nouveaux-nés et des jeunes enfants, des interventions auprès des élèves et des enseignants dans les classes primaires pour les sensibiliser aux problèmes du stress, de l'alimentation et du surpoids, ainsi qu'auprès de la population avec des cours spécifiques.

Sur le plan humanitaire, la CRF, par son service Migration-Intégration, propose des cours de langue aux migrants, en français et en allemand, et mobilise pour cela des enseignants bénévoles. L'ensemble de ces prestations apportent une plus-value sociale et humanitaire que le Directeur présente à l'aide de tableaux statistiques.

2. Le service Textiles et sa collaboration avec le Service public de l'emploi

Le Directeur rappelle que la CRF exploite depuis 40 ans ce qu'on a appelé, successivement, les vestiaires, les bourses d'habits puis, les Boutiques Zig-Zig. Aujourd'hui, cette activité emploie 29 personnes salariées dans le canton, réparties dans le travail de la collecte et de la vente. Cela représente 4 magasins, un centre de tri, 2 chauffeurs tournant en permanence pour vider 134 containers disséminés sur le territoire cantonal, principalement dans les déchetteries communales.

En ce qui concerne la collaboration avec le SPE, le Directeur rappelle que ce partenariat présente des avantages indéniables où toutes les parties sont gagnantes, à savoir la CRF qui peut développer un volume de travail plus important, le SPE qui dispose d'un partenaire fiable pour aider des personnes à retrouver un emploi dans les meilleurs délais et pour éviter qu'elles ne perdent pied avec le marché du travail et enfin les personnes elles-mêmes qui peuvent disposer, avec les Boutiques Zig-Zag d'un encadrement moderne et dynamique. Au niveau des statistiques, cette collaboration a permis d'inscrire 164 personnes en 2008 dans les différents sites, dont 64 ont arrêté pour raison de santé ou ne se sont pas présentées. Par contre, sur les 100 personnes restantes, 59 ont retrouvé un emploi durant leur stage dans l'Institution.

3. L'aide aux proches : Comment la financer ?

Charles Dewarrat rappelle, en préambule, que 80% des soins à domicile en Suisse sont fournis, en premier lieu, par des proches, en particulier des conjoints, et dans les familles, les filles et les belles-filles. En conséquence, 20% des soins sont donnés par des organisations d'aide et de soins à domicile. Le Directeur rappelle que s'occuper d'une personne âgée ou malade, même si cela paraît encore naturel, nécessite beaucoup de ressources. Ces aidants familiaux risquent donc à terme de s'épuiser. Il présente ensuite un tableau montrant l'essor spectaculaire du service Aide aux proches, à savoir : 300 heures d'intervention en 2006 (3 mois d'activité), 3'812 heures d'intervention en 2007 et 7'668 en 2008. Il présente ensuite, concernant le financement du service, un tableau montrant que la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons a été préjudiciable aux Institutions sociales, dont la CRF. Pour le service Aide aux proches, la CRF a investi CHF 85'000.- en 2008. En effet, la subvention OFAS n'a pas été remplacée entièrement par la prise en charge cantonale, versement fait par le canton de CHF 30'000.- ne représente que 9% des coûts au lieu des 35% initialement budgétisés avec la Confédération.

Dans ses conclusions, le Directeur déclare que la diversification des activités de la CRF lui permet de faire face aujourd'hui aux tempêtes qui secouent certains services. L'important est de savoir anticiper à temps les événements et de trouver un juste équilibre entre les activités rémunératrices et les activités caritatives.

4. **Présentation des comptes 2008**

Le Directeur présente et commente successivement :

- Le compte d'exploitation
- Le compte de bilan au 31.12.08
- La provenance des ressources financières de l'Institution
- La part des frais administratifs
- L'application de la norme comptable RPC 21

Au niveau du **compte d'exploitation**, l'Institution présente un total de produits de CHF 6'022'249.- et un total de charges de CHF 5'222'503.-, ce qui laisse un résultat d'exploitation positif de CHF 99'746.-. Ce montant a été rajouté au capital propre de l'Institution.

Au niveau de la **provenance des ressources financières**, le Directeur montre que les ressources propres de l'Institution représentent 64% des ressources totales, les subventions publiques 20%, les dons et les cotisations 9 à 10% ainsi et 7%. La CRF est donc indépendante financièrement pour plus de 70% de ses ressources (64% + 7%). Au niveau des charges, le personnel représente 65%. Cela correspond à la nature même de l'action institutionnelle où le facteur humain joue un rôle essentiel.

Quant aux **frais administratifs**, le Directeur montre qu'ils représentent 14,5% des charges totales. Elles sont donc en dessous des normes admises, notamment par ZEWO.

Le Directeur termine sa présentation en rappelant que la CRF a bouclé ses comptes pour la première fois, en 2008, selon la **norme internationale RPC 21**. Les documents annexes présentés dans le cadre de ces comptes, à savoir le tableau de financement, l'évolution des liquidités, la variation de capital, l'annexe aux comptes, sont disponibles auprès de l'Institution, sur demande.

5. Rapport de l'Organe de révision

Monsieur **Paul Peiry**, mandaté pour la révision des comptes, déclare devant l'Assemblée qu'il a examiné les comptes annuels en procédant à des analyses par sondage. Il a apprécié la manière dont les règles relatives à la présentation des comptes ont été appliquées, les décisions significatives en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Monsieur Paul Peiry recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

6. Décharge au Comité

Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes de bilan et d'exploitation 2008 de l'Association. Au vote, les comptes sont approuvés à l'unanimité, sans opposition.

7. Nomination de l'Organe de révision

Le Président Liaudat rappelle à l'Assemblée que, conformément à l'article 15 des statuts c'est l'Assemblée générale qui nomme l'Organe de révision pour le contrôle des comptes annuels de l'Association. L'article 15 prévoit également que l'Organe de révision est rééligible 4 années consécutives, ce qui est le cas pour Monsieur Peiry.

Toutefois, le Comité de direction propose à l'Assemblée générale de déroger à cette règle pour une année. En effet, l'exercice comptable 2008 a été marqué par l'introduction des nouvelles normes comptables RPC 21. L'Organe de révision est intervenu plusieurs fois durant l'année pour vérifier les données comptables. Plusieurs projets ont, par ailleurs, été mis en route en 2008. Pour améliorer le controlling de l'Institution, le Comité aimerait pouvoir bénéficier, en 2009, des conseils du même réviseur, ceci pour des raisons d'efficacité et d'économie, raison pour laquelle le Comité propose à l'Assemblée de renouveler sa confiance à Monsieur Paul Peiry pour une année encore. Le Président Liaudat rappelle que M. Peiry est titulaire d'un diplôme fédéral d'expert comptable et membre de la Chambre fiduciaire. Il répond donc aux critères de qualification et aux standards de compétences imposés par la branche. Il demande, toutefois, à l'Assemblée, s'il y a d'autres propositions ? Constatant que ce n'est pas le cas, il propose à l'assemblée de passer au vote.

Décision

M. Paul Peiry est nommé à l'unanimité, sans opposition, comme Organe de révision pour les comptes 2009 et ce pour la cinquième année consécutive en dérogation à l'article 15 des statuts.

8. Informations sur le 100^{ème} anniversaire

Le Directeur Charles Dewarrat rappelle brièvement les activités proposées durant le premier semestre de l'année :

- Vernissage du livre : *un siècle d'action humanitaire*
- Concours de dessins : encore en vigueur jusqu'au 30 juin
- Conférences publiques : 3 conférences et un colloque universitaire sur le thème de *Aide humanitaire et complexité*
- Spectacle Dunant : 13 représentations !
- La CRF racontée aux enfants : Présentation dans 33 classes de 6^{ème} primaire
- Exposition au Musée gruérien
- Cérémonie officielle du 100^{ème}, le 26 juin 2009
- Conférence publique du 19 juin à Bulle avec 2 délégués de la CRS qui présenteront leur travail au Tibet

Il présente également, succinctement, les activités du 2^{ème} semestre à venir :

- Camp d'été Croix-Rouge au Tessin
- Conférence publique du 17.09.09 à Murten sur le thème « das Ambulatorium für Folteropfer des Schweizerischen Roten Kreuzes »
- Comptoir gruérien du 23.10.09 au 10.11.09

Le Directeur donne ensuite une information surprise. **Madame Carol Rich**, artiste et chanteuse, propose de s'engager pour l'Institution en chantant, notamment, lors de la soirée de la journée officielle du 26.06.09 devant les délégués de la CRS ainsi que lors de la journée des aînés au Comptoir gruérien. La parole est passée à Madame Carol Rich qui présente brièvement son parcours en tant que chanteuse. Elle cite également une anecdote qui concerne l'acquisition de sa première robe d'artiste qu'elle avait achetée au Centre de tri à Praroman pour le prix de CHF 5.-.

9. Divers et fin de la partie statutaire

Aucune intervention n'étant demandée dans les divers, le Président clôt l'Assemblée générale en invitant, d'une part, les dames à prendre une rose à la sortie de la salle et, d'autre part, toute l'assemblée à se retrouver dans la salle voisine pour l'apéritif. L'Assemblée est close à 20h15.

La séance est levée sous les applaudissements de l'Assemblée.

Fribourg, le 8 juin 2009

Charles Dewarrat
Directeur